

COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE DE GYMNASTIQUE

Compte-rendu Assemblée Générale

Ciry le 29.09.2012

42 clubs présents

Personnalités : MM. Jacques REY Président de la FFG - Jean-Pierre PAPET Président CROS de Bourgogne – Mme Renée SAUNIER Maire de Ciry – M. Charles GAUDET Adjoint aux Sports -

Excusés : M. PATRIAT Président du Conseil Régional et Mme OTOKORE– M. MICHEL Directeur DRJS – MM. LAGRANGE Président de la Communauté Urbaine - MEUNIER Conseiller Général – RONDET Directeur Caisse d'Epargne représenté par Mme ROBERTET – GAGNEAU – CHARLES –

JL DUCERF ouvre la séance à 10 H 00 et remercie le club de Ciry qui a tout organisé, les personnes présentes et excuse les absents.

Cette année un décès à déplorer celui de Mme DESQUETS du club de Sens.

Quelques minutes de recueillement sont demandées.

Mme SAUNIER Maire de Ciry souhaite la bienvenue à tous et c'est avec plaisir qu'elle nous reçoit .

Elle remercie vivement les 2 clubs GAM GAF de Ciry et leurs présidents et tous les bénévoles qui oeuvrent sans compter.

JL DUCERF donne lecture de son rapport moral qui est adopté à l'unanimité.

JL DUCERF fait lecture du compte de résultat arrêté au 31 décembre 2011.

La parole est ensuite donnée à M. BOURDIAU Commissaire aux Comptes qui a effectué son audit et qui certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères.

Vote des résolutions

Première résolution : Adoptée à l'unanimité

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports de gestion présentés par le président et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour le dit exercice.

Deuxième résolution : Adoptée à l'unanimité

En applications des dispositions légales, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 10271.14 € en report à nouveau.

Troisième résolution : Adoptée à l'unanimité

- En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du Comité régional de Bourgogne de Gymnastique l'Assemblée Générale décide de porter à 40 € l'affiliation pour la saison 2013 - 2014
- En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du Comité régional de Bourgogne de Gymnastique l'Assemblée Générale décide de porter à 12 € le tarif de la cotisation régionale sur licence pour la saison 2013-2014
- En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du Comité régional de Bourgogne de Gymnastique l'Assemblée Générale décide de porter à 0,75 € le tarif des droits de SACEM/SPRE par licence pour la saison 2013-2014.

Le Président présente le budget prévisionnel 2013

Quatrième résolution : Adoptée à l'unanimité

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du Comité régional de Bourgogne de Gymnastique l'Assemblée Générale décide d'adopter le budget prévisionnel de l'exercice 2013

TARIFS SAISON 2012 – 2013

<u>Droits versés au club organisateur :</u>	
Droits individuels d'engagements en compétition	8 €
Droits en duo d'engagements en compétition	16 €
Droits en trio d'engagements en compétition	24 €
<u>Compétitions par équipes :</u>	35 €
Droits d'inscription à la formation et à l'examen de Cadres	80 €
Recyclage de juge	5 €
Formation et examen Juges	30 €
Indemnité kilométrique de déplacement	0,40 €
Indemnité de présence (juge arbitre, formateurs) par séquence d'intervention	18 €
Absence de juge (à régler avant la compétition sinon pas de classement)	160 €
Droits d'engagements Individuels non réglés avant le jour de la compétition	
Amende, par gymnaste, à verser au Comité Régional en supplément du droit d'engagement	8 €
Droits d'engagements Equipes non réglés avant le jour de la compétition	
Amende, par équipes, à verser au Comité Régional en supplément du droit d'engagement	35 €
Forfait Equipe	100 €
Forfait Individuel	20 €
Droits SACEM/SPRE par licence	0,70 €

Attributions des compétitions Saison 2012-2013

Championnats	Dates	Lieux
GR Région Ind .finalité nationale TC	24-25/11/2012	MARSANNAY
GR Ens DN/DF/DC - Duos zone + région CF DIR	23-24/03/2013	LOUHANS
Sports Acro –Team Gym region + tumbling	27/01/2013	CHENOVE
AEROBIC	3/02/2013	BEAUNE
GAF Rég. Ind. finalité nationale + LZ J/S	2-3/02/2013	MONTCEAU BLANZY
GAF Rég. Equipes finalité nationale DN/DF/DC	9-10/02/2013	VAUZELLES
GAF Rég. ind.DIR	16-17/03/2013	CHATILLON SUR SEINE
GAF Rég. équipes DIR	4-5/05/2013	JOIGNY
GAM Rég. Indiv. TC	2-3/02/2013	MONTCEAU (AEGM)
GAM Rég. Eq . TC	9-10/02/2013	BEAUNE (réserve) Marsannay

Inter-Comités : les 1 et 2 décembre 2012 à Metz

La Bourgogne sera présente en GAM-GAF-TRAMPO- Sélection commune à Marsannay le 20/10/12 où les équipes seront définies

Colloque technique le 13/10/12 à l'Espace Loisirs à Sanvignes de 15H00 à 18H00

☞ M LANAUD : Lors de ce colloque de nombreuses informations seront données (nouveaux programmes – examens juges – cadres etc...)

☞ D. PIERRE fera partir une circulaire sur la formation de juges

☞ G. BOERIO : Tumbling : mise en place d'un projet

Informations et questions diverses

☞ JL DUCERF : aucun changement pour le logiciel compétition

☞ V. CHAPUIS : Précision : il faut chercher dans la liste des compétitions et mettre les codes sur les organigrammes

☞ J REY : nouvelle conception de la licence avec code qui intégrera plus d'informations qui seront lues à l'aide d'une scannette.

Ces appareils sont fournis par la FFG

☞ D. VOLAT : Doit-on donner les imprimés sur le dopage à tous les licenciés ?

☞ JL DUCERF : Gilles RENARD est déjà intervenu sur ce sujet. En cas de contrôle anti-dopage si le gymnaste n'a pas rempli l'imprimé, il peut être déclaré positif, mais généralement cela intervient sur les grandes compétitions.

☞ J REY : c'est la loi pour des contrôles anti-dopage et des contrôles sanguins peuvent être demandés mais sur des baby je ne pense pas.

☞ P. LEBRET : certains parents ne sont pas d'accord. Alors que faire ?

☞ J. REY : c'est leur droit mais en cas de contrôle le gymnaste risque d'être pénalisé.

☞ JL DUCERF lit le courrier de l'Indépendante Féminine de Montceau sur les prix de la licence loisir. Les prochains élus décideront sur une éventuelle solution. Dans les clubs il y a différentes cotisations.

Si un enfant fait une heure ou plus, c'est la cotisation au niveau du club qui doit être différente. A voir

☞ F. MARCAUD : le paiement à la carte est-il illégal ?

☞ JN BENET : quand on rentre dans le système de carte, on rentre aussi dans le système commercial et la concurrence

☞ J. REY : définition de la licence : elle est l'adhésion à la Fédération. Elle est unique et donne le droit de participer à l'activité du club. Les cotisations sont des décisions de gestion. Un club peut demander une cotisation supérieure à celui qui vient que 50 mn. L'association peut demander différentes cotisations. C'est à elle de voir

☞ F. MARCAUD : en fitness est-on obligé de faire payer ?

☞ J. REY : la personne participe à la vie de l'association et dans le cadre du projet association club c'est important.

☞ JL DUCERF : un projet d'association c'est essentiel pour la demande CNDS

☞ F. BERTHELOT : si l'an prochain il y a école le mercredi matin. Que fait-on de nos baby ?

☞ J REY : je ne suis pas Ministre de l'Education Nationale, je ne sais pas ce que demain sera fait. Cela ne sera pas bien, les subventions diminueront. Lors de la séance de mercredi nous en parlerons avec le Ministre mais le mouvement sportif doit faire valoir son point de vue.

☞ C. TRANCHAND : le Comité régional ne prend la part régionale sur les nouveaux clubs pendant 3 ans. Le comité départemental n'applique pas la part départementale pour permettre aux clubs de se structurer sur les 4-6ans. Après ces 3 années comment ça se passe ?

☞ JL DUCERF : question à débattre après les 3 années. Lors de la 4ème année le CD 71 a réglé la participation régionale directement au comité (car aucune création de nouveau club sur l'engagement du plan de développement de la FFG)

Résultats des élections

Nombre de voix: 8621

Nombre de votants : 6682

Nombre Exprimés : 6151

Nuls : 61

Ont été élus : BROCHOT Michel : 5626 – CHAPUIS Valérie : 5780 – CHAROLLAIS Mireille : 5716 – CLAYE Annie : 5726 - DUCERF Jean-Luc : 5889 – GEORGES Sylvie : 5807 – GUYARD Daniel : 5716 – JAMET Vincent : 5976 – JUILLIOT Guy : 5360 – LABRUNE Patricia : 5360 – LABRUNE Sandra : 5570 – LAHOUCINE Sarah : 5989 – MARCAUD Michel : 6011 – MARLOT Pascal : 6017 – MERLE André : 5575 – MERY Lucienne : 5776 – MIGEVANT Françoise : 5233 – RALLE Anne Françoise : 5311 – REGNIER Geneviève : 5776 – RENARD Gilles : 5776 – TISSIER Delphin : 5817

Après réunion du Comité Directeur nouvellement élu, Jean-Luc DUCERF est proposé en tant que président à l'assemblée.

Il a obtenu 23 OUI et 1 blanc

Résultat du vote :

Votants : 6682
Exprimés : 5608

Oui : 5496
Abstention : 112

Jean-Luc DUCERF remercie l'Assemblée pour la confiance qu'elle lui accorde à nouveau et continuera sa ligne de conduite.

Comités Techniques : Ont été élus

⇒ **GAF** : BERTHELOT Florence 6089 – FREMION Nadine 6085 – GAILLARD Arlette 6090 – LANAUD Marilyne 6090 – VOLAT Dominique 6090

⇒ **GAM** : BLANCHARD Ludovic 5990 – CHAROLLAIS David 5938 – GUILLOT Frédéric 6030 – PETIT Gilles 6068 – PIERRE David 5970

⇒ **GR** : BOURDEAUX Sabrina 6090 – DA COSTA Louise : 5897 – GERMAIN Nathalie : 5887 – GUYARD Claude 5442 – GUYARD Morgane : 5574

⇒ **AEROBIC** : ANNOCQUE Delphine 6090 – CRUDER Marie Anne 6090 – LUKOWITZ Manon : 6090 – MARCAUD Francette : 6090

⇒ **TUM-TRAMPO** : DITTA Cyldric 6090 – DUCLAY Joël 5978 – DUCLAY Julien 6079 – LEBRET Philippe 6019 – LEBRET Xavier 6090

⇒ **G.P.T.** : BONNOTTE Eliane 6090

Représentants techniques : Ont été élus

⇒ **GAF** : Marilyne LANAUD

⇒ **GAM** : Ludovic BLANCHARD

⇒ **GR** : C. GUYARD

⇒ **AEROBIC** : Francette MARCAUD

⇒ **TUM-TRAMPO** : DITTA Cyldric

⇒ **G.P.T.** : BONNOTTE Eliane

Délégué technique Général : Une personne candidate : Marilyne LANAUD

A été élue :

Marilyne LANAUD : 20 OUI –
Ludovic BLANCHARD : 1 OUI -
3 bulletins blancs

Récompenses

Médaille d'Honneur Fédérale Vermeil : DESANTI Louis – LARDET Pierre – MEDON André

Médaille d'Honneur Fédérale Argent : GAUTHIER Anne Claire – LANAUD Marilyne – PINEL Christiane

Médaille d'Honneur Fédérale Bronze : BEZIOT Anne – PETITJEAN Giseleine - PETITJEAN Christiane – LAVARENNE Alain –

Suite à des rectificatifs faits par la FFG lors du palmarès catégorie Avenir pour les Championnats de France à Nantes, le président J.REY remet la médaille d'or à Coline DEVILLARD qui est championne de France Avenir année 2000 et la médaille de bronze année 2001 à Assia KNIFASS

Récompenses offertes par le Comité Régional :

Dominique AUBRY – HONG WANG – Yang FU - Georges BOERIO - Daniel PERRAUT -Ludovic BLANCHARD – Gilles JAMET (excusé)

Enveloppes à Clara CHAMBELLANT et Claire MARTIN pour leurs participations aux championnats d'Europe
Egalement à Sophia SERSERI qui a participé aux Jeux Olympiques à Londres et Brandon PROST pour sa sélection en équipe de France des – de 21 ans
Remise d'un coffret de vin à Jacques REY

Allocutions des personnalités

-Mme SAUNIER Maire de Ciry : je suis éblouie par ces jeunes gymnastes qui ont porté haut les couleurs de la Bourgogne et qui ont fait beaucoup de sacrifices. Félicitations à tous, sans vous rien ne serait possible, nos clubs ont besoin de vous. Continuez avec autant d'enthousiasme.

-M. PAPET Président du CROS de Bourgogne : Merci à Mme la Maire et au Président. L'essentiel est de faire en sorte que les sportifs et les clubs puissent participer. Nous mettons en place l'aide aux sportifs. Je félicite le Comité Régional, les cadres techniques et la progression des licences en Bourgogne. Compliments également aux sportifs qui nous ont fait vibrer Jeux Olympiques.

Il va y avoir une évolution sur la réforme des collectivités et une incidence sur le sport. Il faut se préparer.

CNDS : aujourd'hui il faut un projet associatif. Pour 2013, ce sera plus délicat car les fonds sont en baisse.

Le dossier pourra être traité par internet. Il y a beaucoup de clubs à aider et nous sommes là pour faire le mieux possible.

-J. REY : Président de la FFG

Mme la Maire, Messieurs les Présidents, mes chers amis, merci et félicitation. Vous le savez l'art de décider, mesurer le pour et le contre n'est pas simple. On n'hésite sur la solution à prendre. On ne peut plus gagner seul mais ensemble. Nous sommes dans l'action pas dans le commentaire.

Les 5 axes de promotion relayés par les comités régionaux, les comités départementaux et les associations de Bourgogne illustre cette politique de la Fédération. Votre rôle est essentiel chacun tient une part des problèmes.

A la Fédération, les comités régionaux et départementaux de faire vivre, ensemble nous conforterons une fédération.

Pas de dialogue sans responsable. Il ne faut pas tout attendre de la fédération. Tous ensemble, chacun à son niveau, je vous invite à participer et apporter votre contribution pour bâtir une Fédération. Je vous remercie pour votre écoute.

Pour terminer le Président régional donne la date de la prochaine assemblée générale qui aura lieu le 28 septembre 2013 dans l'Yonne.

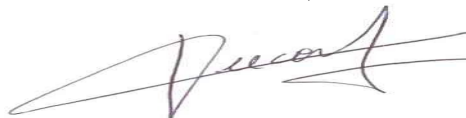
La séance est levée à 12 H 30

La secrétaire :



Lucienne MERY

Le Président,



JL DUCERF